

RAPPORT PROVISOIRE D'EXECUTION DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT **A FIN SEPTEMBRE 2010**

L'état d'exécution provisoire du budget général de l'Etat à fin septembre 2010, se présente comme suit :

- Des recettes totales d'un montant de 222,3 milliards de FCFA pour 202,5 milliards de FCFA prévu par le programme du FMI à fin septembre 2010 ; le taux d'exécution des recettes totales à fin septembre par rapport à la prévision annuelle au titre du programme de la Facilité Elargie de Crédit (FEC), est de 82,9% et 88,4% par rapport au budget (Tableau 1). Par rapport à fin septembre 2009, on note une augmentation de 16,6%.
- Des dépenses courantes et prêts nets qui s'élèvent à 167,8 milliards de FCFA contre 186,9 milliards de FCFA prévu par le programme du FMI à fin septembre 2010; le taux d'exécution par rapport au niveau prévu par le programme pour l'année 2010 s'élève à 68,1% et 73,7% par rapport au budget (Tableau 2). Par rapport à fin septembre 2009, on note une diminution de 2,0%.
- Une bonne réalisation des dépenses d'investissement de 76,1 milliards de FCFA contre 65,9 milliards de FCFA prévu par le FMI au titre du programme FEC à fin septembre 2010 . Par rapport à la prévision annuelle du FMI, le taux d'exécution à fin septembre représente 72,3% et 37,4% par rapport au budget (Tableau 3). On note une hausse de 92,4% par rapport à fin septembre 2009 dont le montant se chiffre à 39,5 milliards de FCFA.
- Des réductions nettes sur stock antérieur du Trésor d'un montant de 24,1 milliards de FCFA contre 58,2 milliards de FCFA prévu par le FMI (il s'agit essentiellement de l'apurement au titre de la dette intérieure, des paiements effectués en 2010 pendant la période complémentaire pour des dépenses prévues au budget 2009, du remboursement des arriérés vis-à-vis des pétroliers et de l'apurement de la dette intérieure).
- Un montant total des restes à payer de 13,2 milliards de FCFA en cours de paiement. Une non accumulation d'arriérés de paiement au titre de la dette intérieure et du principal de la dette extérieure conforme aux prévisions au titre du programme FEC. S'agissant des intérêts au titre de la dette extérieure, on note une faible accumulation de 0,3 milliard due aux créanciers arabe contre un objectif de non accumulation en raison de l'exécution de l'équité du traitement des créanciers de l'Etat dans le cadre de l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE)
- Un financement intérieur net de 22,7 milliards de FCFA et un financement extérieur net de 38,2 milliards de FCFA pour des prévisions respectives au titre du programme FEC de 42,4 milliards de FCFA et 28,6 milliards de FCFA à fin septembre 2010.

A Recettes de l'Etat (TABLEAU 1)

Les recettes totales à fin septembre 2010 se chiffrent à 222,3 milliards de FCFA pour une prévision de 202,5 milliards de FCFA à fin septembre au titre du programme FEC, soit un taux de réalisation de 124,9%. Par rapport à fin septembre 2009, on note une augmentation de 16,6%.

Ces recettes qui se décomposent en recettes budgétaires et non budgétaires se présentent comme suit :

A-1 Recettes du Budget Général

Elles comprennent les recettes fiscales budgétaires et les recettes non fiscales budgétaires. Elles se chiffrent à 221,4 milliards de FCFA contre 202,5 milliards de FCFA prévu par le FMI à fin septembre, soit un taux de recouvrement de 109,3%.

A-1.1 Recettes fiscales budgétaires

Les recettes fiscales budgétaires s'élèvent à 185,1 milliards de FCFA pour une prévision à fin septembre 2010 du FMI de 177,7 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 104,2%. En glissement annuel, on note une augmentation de 6,5%. Elles comprennent les impôts directs et indirects liquidés par l'administration des impôts, ainsi que des contributions indirectes liquidées par l'administration des douanes.

✓ Les Impôts directs et indirects liquidés par l'Administration des impôts

Au 30 septembre 2010, les recouvrements fiscaux de la Direction Générale des Impôts ont atteint 86,1 milliards de FCFA contre 83,3 milliards de FCFA prévu au titre du programme du FEC à fin septembre, soit un taux de réalisation de 103,4% et un accroissement de 4,8% par rapport au niveau obtenu à la même période de l'année 2009. Ils se composent des impôts directs et indirects pour des montants respectifs de 40,8 milliards de FCFA et 45,4 milliards de FCFA. Le taux d'exécution par rapport à la prévision annuelle au titre du programme FEC est de 81,4% et de 86,4% par rapport au budget général. Les performances de la DGI s'expliquent par : les réformes engagées depuis 2009 et qui ont abouti à une réorganisation de l'administration fiscale. Les mesures prioritaires prises par la DGI en vue d'un meilleur suivi des recouvrements, le renforcement du contrôle fiscal notamment le contrôle ponctuel et les nouvelles mesures prioritaires de la loi de finance 2009 visant la fiscalisation progressive des sociétés admises au régime de la zone Franche commencent à produire les résultats.

✓ Les Contributions indirectes liquidées par l'Administration des Douanes

Les contributions indirectes liquidées par l'Administration des Douanes au 30 septembre 2010 se chiffrent à 99,0 milliards de FCFA contre 94,4 milliards de FCFA prévu au titre du programme FEC à fin septembre, soit un taux d'exécution de 104,8%. Par rapport à fin septembre 2009, on note une augmentation de 8,0%. Le taux d'exécution par rapport à la prévision annuelle au titre du programme FEC est de 76,5% et de 79,1% par rapport au budget général.

Les performances de la DGD s'expliquent par : le contrôle de toute la chaîne de dédouanement par SYDONIA ++ et son extension à tous les services centraux et extérieurs, l'augmentation des importations entraînant un élargissement de l'assiette fiscale, l'adaptation de la législation et de la réglementation au nouveau contexte régional et international, la mise en place d'un partenariat et d'un cadre de discussions avec tous les opérateurs économiques, le renforcement du contrôle a posteriori, le renforcement de la lutte contre la fraude et la limitation des exonérations exceptionnelles.

A-1.2 Recettes non fiscales budgétaires

Elles se composent des produits des participations financières, des recettes des services et des revenus du domaine.

Au 30 septembre 2010, les recettes non fiscales budgétaires ont connu une bonne performance et s'élèvent à 36,3 milliards de FCFA contre 24,8 milliards de FCFA prévu au titre du programme FEC à fin septembre, soit un taux d'exécution de 146,3%. Par rapport à fin septembre 2009, on note une augmentation de 131,2%. Cette performance s'explique essentiellement par les redevances de téléphonies de 22,9 milliards de FCFA versées au Trésor par Togo télécom (7,0 milliards de FCFA) et Moov Togo (11,8 milliards de FCFA). Le taux d'exécution par rapport à la prévision annuelle au titre du programme FEC est de 110,7 % et de 135,7% par rapport au budget général.

A-2 Recettes non budgétaires

Au 30 septembre 2010, les recettes non budgétaires composées essentiellement des recettes des comptes spéciaux se chiffrent à 0,9 milliard de FCFA. En glissement annuel, on note une diminution de 15,3%.

B Dépenses courantes et prêts nets de l'Etat (Tableau 2)

Les dépenses courantes et prêts nets à fin septembre 2010 se chiffrent à 167,8 milliards de FCFA contre 186,9 milliards de FCFA prévu par le programme FEC à fin septembre, soit un taux de réalisation de 89,8%. Par rapport au niveau prévu par le programme pour l'année 2010, on note un taux de 68,1% et 73,7% par rapport au budget de l'Etat. Par rapport à fin septembre 2009, on note une diminution de 2,0%.

Elles sont constituées essentiellement des dépenses courantes budgétaires et des dépenses courantes non budgétaires.

B-1 Dépenses courantes budgétaires

Les dépenses courantes budgétaires ont connu un niveau d'exécution de 165,8 milliards de FCFA pour une prévision du FMI de 186,9 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 88,7%.

Les dépenses courantes budgétaires comprennent :

- **des dépenses de personnel** d'un montant de 59,3 milliards de FCFA contre un montant de 66,1 milliards de FCFA prévu par le programme

FEC à fin septembre , soit un taux de réalisation de 89,6%. Par rapport au niveau prévu par le programme pour l'année 2010 on note un taux de 64,6% et 70,8% par rapport au budget de l'Etat. Par rapport à fin septembre 2009, on note une diminution de 13,3%.

- **d'autres dépenses courantes** de 96,3 milliards de FCFA, contre une prévision à fin septembre 2010 de 103,7 milliards de FCFA au titre du programme FEC, soit un taux d'exécution de 92,9% et une hausse de 11,5% par rapport au niveau atteint à fin septembre 2009. Il s'agit essentiellement des dépenses de biens et services (matériel, dépenses communes diverses, entretien bâtiments), de transferts et subventions (bourses et stages, subventions, secours, dette viagère, contributions diverses).
- **des intérêts dus au titre de la dette publique** d'un montant de 10,3 milliards de FCFA, contre une prévision de 11,5 milliards de FCFA à fin septembre au titre du programme FEC. La prévision annuelle au titre du programme s'élève à 16,9 milliards de FCFA et 8,0 milliards de FCFA pour le budget soit des taux de réalisation respectifs de 60,8% et 128,1%. Ces intérêts se répartissent comme suit : 6,6 milliards de FCFA dû au titre de la dette intérieure contre 4,9 milliards de FCFA à fin septembre 2009 et 3,7 milliards de FCFA dû au titre de la dette extérieure contre 2,9 milliards de FCFA à fin septembre 2009.

B-2 Dépenses courantes non budgétaires

Les dépenses courantes non budgétaires constituées essentiellement des dépenses courantes financées sur ressources extérieures et des dépenses des comptes spéciaux sont nulles. La prévision à fin septembre 2010 du programme FEC au titre des dépenses courantes financées sur ressources extérieures est 5,5 milliards de FCFA.

C Dépenses d'investissement (TABLEAU 3)

Au 30 septembre 2010, on note une bonne réalisation des dépenses d'investissement de 76,1 milliards de FCFA contre 65,9 milliards de FCFA prévu au titre du programme FEC à fin septembre 2010 et 105,2 milliards de FCFA prévu par le programme pour toute l'année. On note une hausse de 92,4% par rapport à fin septembre 2009 dont le montant se chiffre à 39,5 milliards de FCFA. Le taux d'exécution par rapport à la prévision annuelle au titre du programme FEC est de 72,3 % et de 37,4% par rapport au budget général.

Les dépenses d'investissement comprennent 51,4 milliards de FCFA de dépenses d'investissement sur financement externe (emprunts et dons liés aux projets) dont le montant prévu au titre de l'année 2010 par le programme FEC se chiffre à 54,2 milliards de FCFA et 24,6 milliards de FCFA de dépenses d'investissement sur ressources propres dont le montant prévu au titre de l'année 2010 par le programme FEC se chiffre à 51,0 milliards de FCFA.

C-1 Dépenses d'investissement sur financement externe

Les dépenses ordonnancées sur ressources externes, se chiffrent à 51,4 milliards de FCFA pour une prévision de 32,3 milliards de FCFA au titre du programme FEC à fin septembre 2010, soit un taux d'exécution de 159,2%. Il s'agit des dépenses effectuées sur emprunts (emprunts liés aux projets pour 35,9 milliards) et des dépenses d'investissement effectuées sur dons (dons projets pour 15,5 milliards de FCFA) pour une prévision annuelle de 54,2 milliards de FCFA au titre du programme FEC. En variation annuelle, on note une augmentation de 107,4% des dépenses d'investissement ordonnancées sur ressources externes (24,8 milliards de FCFA à fin septembre 2009).

C-2 Dépenses d'investissement sur financement interne (BIE/BG)

Au 30 septembre 2010, le montant total des dépenses d'investissement sur ressources internes s'élève à 24,6 milliards de FCFA pour une prévision de 33,6 milliards de FCFA au titre du programme FEC à fin septembre 2010, soit une réalisation de 73,3% et une hausse de 67,2% par rapport à fin septembre 2009 (14,7 milliards de FCFA en septembre 2009).

D Dépenses par secteur de pauvreté

Il s'agit des dépenses effectuées au profit de la santé, de la protection sociale et des diverses catégories d'enseignement. La situation d'exécution des dépenses des secteurs de pauvreté se présente comme suit :

Les dépenses de personnel prévues au budget pour 37,8 milliards de F CFA ont connu un faible niveau d'exécution à 38,0%, soit 14,2 milliards de F CFA à fin septembre 2010. Ce taux ne reflète pas la réalité car une partie des effectifs prévus ne marge pas au niveau des sous secteurs pauvreté mais à la coordination du secteur comme par exemple au secteur 4 «enseignement, formation et recherche» où la plus importante partie des effectifs se retrouve à la coordination.

Les prévisions **des dépenses de fonctionnement** s'élèvent à 3,5 milliards de F CFA et sont exécutées à un taux de 55,0%, soit 1,9 milliards de F CFA à fin septembre 2010.

Prévues pour 17,5 milliards de F CFA, **les dépenses de transferts** présentent un taux élevé d'exécution à 84,0% soit 14,8 milliards de F CFA. Il s'agit des transferts au profit de l'enseignement préscolaire et primaire, de l'enseignement secondaire technique et professionnel, des centres hospitaliers nationaux et régionaux et préfectoraux (CHU, CHR, CHP) et de la protection sociale.

Les dépenses d'investissement sont prévues à 4,1 milliards de F CFA et indiquent un très faible taux d'exécution à 32,0% soit 1,3 milliard de F CFA. Ce taux ne prend pas en compte les investissements financés sur ressources extérieures.

E Opérations financières consolidées de l'Etat (TABLEAU 4)

Le montant total des recettes hors dons diminué des dépenses totales et prêts nets (y compris les dépenses d'investissements) hors dépenses courantes et

d'investissement financées sur ressources externes et hors intérêts dus sur la dette publique donne un solde budgétaire primaire intérieur excédentaire de 42,1 milliards de FCFA contre une prévision de -0,9 milliard de FCFA à fin septembre 2010 au titre du programme FEC. Cette amélioration de l'exécution du budget s'explique par une bonne réalisation des recettes et une maîtrise des dépenses publiques.

Le solde global hors dons sur la base des ordonnancements s'élève à -21,2 milliards de FCFA.

L'ajustement base caisse fait ressortir des réductions nettes sur stock antérieur d'un montant de 24,1 milliards de FCFA. Les réductions brutes au titre du stock antérieur s'élèvent à 37,6 milliards de FCFA et correspondent essentiellement à des paiements effectués en 2010 pendant la période complémentaire pour des dépenses prévues au budget 2009, ordonnancées et exécutées en 2009 ainsi que le remboursement des moins values dues aux pétroliers. L'accumulation brute qui correspond à des fonds en route s'élève à 13,2 milliards de FCFA.

Le solde global base encaissements /décaissements est de -45,7 milliards de FCFA. Ce qui correspond à un financement positif de 45,7 milliards de FCFA décomposé principalement comme suit :

- Un financement intérieur bancaire d'un montant de 20,3 milliards de FCFA contre une prévision semestrielle de 36,6 milliards de FCFA au titre du programme FEC à fin septembre 2010. Ce financement bancaire est composé essentiellement d'une diminution des dépôts à la BCEAO de 5,1 milliards de FCFA, d'un remboursement des avances statutaires de 1,8 milliards de FCFA (négatif), d'une avance des banques commerciales de 9,5 milliards de FCFA et d'une augmentation des dépôts dans les banques commerciales de 3,5 milliards de FCFA (négatif).
- Un engagement vis-à-vis du système non bancaire (financement intérieur non bancaire) dont le montant s'élève à 2,4 milliards de FCFA. Il s'agit essentiellement de l'amortissement de l'emprunt obligataire 2006 (-4,2 milliards de FCFA), de la souscription du secteur non bancaire aux bons du trésor émis en août (9,8 milliards de FCFA), du remboursement au titre de la cession de la créance BTCL à ECOBANK et de l'amortissement au titre de la titrisation des créances compromises des banques.
- Un financement extérieur net de 38,2 milliards de FCFA pour une prévision à fin septembre 2010 de 28,6 milliards de FCFA pour le programme FEC. Il s'agit essentiellement des emprunts et dons et de l'amortissement au titre du principal de la dette extérieure.

CRITERES DE CONVERGENCE BUDGETAIRE DE L'UEMOA

Au 30 septembre 2010, les indicateurs de convergence budgétaire de l'UEMOA se présentent comme suit:

➤ **Critères de premier rang**

- Le Solde budgétaire de base : (norme $>$ ou $=$ à 0)

Ce critère est respecté car le solde est positif et se chiffre à 31,8 milliards de FCFA. Ceci s'explique par une bonne performance des régies financières (78,7% de réalisation par rapport au programme) et des recettes non fiscales (surtout les redevances sur téléphonie mobile 22,9 milliards contre une prévision annuelle du programme de 13,7 milliards de FCFA), soit 167,2% de réalisation par rapport au programme) d'une part et d'autre part une rationalisation des dépenses totales et prêts nets (69,4% de réalisation par rapport au programme) par rapport à la prévision annuelle du programme FEC.

- La Non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs

Ce critère est respecté. Les restes à payer intérieurs nets qui s'élèvent à 13,2 milliards de FCFA constituent essentiellement des arriérés de moins de trois mois (fonds en route) qui ont été réglés par le Trésor en octobre 2010.

- La Non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs

Ce critère est respecté en raison d'une non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs hormis la dette vis-à-vis de quelques créanciers bilatéraux non membres du club de Paris (0,3 milliard de FCFA d'accumulation en intérêts et 0,7 milliard de FCFA en principal) avec lesquels les négociations sont en cours pour une annulation de la dette dans les conditions du traitement des créanciers du club de Paris.

➤ **Critères de second rang**

- Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (norme : $<$ ou $=$ 35%)

Ce ratio s'établit à 32,0%, à fin septembre 2010, pour une norme communautaire de 35% maximum. Ce critère est parfaitement respecté.

- Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes (BIE) rapportés aux recettes fiscales (norme : $>$ ou $=$ à 20%)

Ce ratio se situe à 13,3%, ce seuil reste en deçà de la norme communautaire qui est de 20% minimum. Il ne peut véritablement être évalué qu'en fin d'année.

- Le taux de pression fiscale (Recettes fiscales sur le PIB en pourcentage : norme : $>$ ou $=$ à 17%)

Ce ratio se situe à 11,8% à fin septembre 2010 pour une norme communautaire de 17 %. Notons que ce critère ne peut véritablement être évalué qu'en fin d'année.

REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME FEC A FIN SEPTEMBRE 2010

1) Le solde intérieur primaire cumulé à fin septembre 2010 s'élève à 42,1 milliards de FCFA pour un objectif de -1,0 milliard de FCFA, soit une bonne exécution de la mesure. Ceci s'explique essentiellement par une bonne performance des régies financières (78,7%) et des recettes non fiscales notamment les redevances sur téléphonie mobile (167,2%) d'une part et d'autre part une rationalisation des dépenses totales et prêts nets (69,4%) par rapport à la prévision du programme FEC.

2) Les recettes cumulées réalisées à fin septembre 2010 se chiffrent à 222,3 milliards de FCFA pour une prévision de 202,5 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 109,7% par rapport au programme FEC.

3) L'accumulation des arriérés au titre de la dette extérieure envers les créanciers officiels à fin septembre 2010 se situe seulement à un montant de 1 milliard de FCFA (dont 0,3 milliard de FCFA au titre des intérêts et 0,7 milliard de FCFA au titre du principal), dû aux créanciers arabes notamment la BADEA et la BEI avec qui les négociations sont en cours pour un apurement.

4) Le critère sur les arriérés de paiement intérieur à fin septembre 2010 est respecté. Cependant, on note des restes à payer d'un montant de 13,2 milliards de FCFA qui ont été totalement réglés en octobre 2010.

5) Le financement intérieur net non compris le financement FEC cumulé de janvier à fin septembre 2010 se chiffre à 11,7 milliards de FCFA pour une prévision du FMI de 42,4 milliards de FCFA. Le montant réalisé s'explique essentiellement par un financement bancaire hors tirage FMI positif de 9,3 milliards de FCFA et un engagement vis-à-vis du système non bancaire d'un montant de 2,4 milliards de FCFA.

6) Aucune dette extérieure non concessionnelle n'a été contractée ou garantie au cours de la période sous revue par le Gouvernement Central.

7) Les dépenses sociales et d'investissement sur ressources propres à fin septembre 2010 s'élève à 56,8 milliards de FCFA.

Toutes les mesures portant sur les repères quantitatifs ont été bien exécutées à fin septembre 2010.

Le gouvernement poursuit ses efforts pour maintenir stable le cadre macroéconomique afin d'assurer les bases d'une croissance économique forte et durable.